

BOURSE AUX ŒUFS, POUSSINS, LAPEREAUX N° 10
DIMANCHE 27 AVRIL 2025 - Clôture des inscriptions : dimanche 13 avril 2025
« MAISON DE LA BASSE-COUR » 2 CHEMIN DES HAUTS (face à la salle des fêtes)
51320 BUSSY-LETTREE - Coordonnées GPS : N48° 48.197' E004° 15.490'

REGLEMENT

ARTICLE 1 : La S.C.A. organise sa 10^{ème} bourse aux « Œufs, Poussins, Lapereaux ». Cette manifestation est ouverte à tous les éleveurs professionnels ou amateurs dont l'activité s'étend à l'aviculture.

ARTICLE 2 : Certaines races protégées ne peuvent être exposées. Les éleveurs sont donc priés de se reporter à la Convention de Washington et à la loi Française d'août 1978. Aucun animal de ces races protégées ne sera accepté.

ARTICLE 3 : CALENDRIER DE LA BOURSE

Réception des animaux : dimanche 27 avril 2025 de 8 H à 9 H
Ouverture au public : dimanche 27 avril 2025 de 9 H à 14 H 00

ARTICLE 4 : mise à disposition d'espace de 2 mètres pour la vente des œufs. Vitrine chauffante éclairée (poussins, canetons, oisons, etc., maxi 40 sujets/vitrine). Vitrine pour les lapereaux (maxi 10 sujets/vitrine).

ARTICLE 5 : **Clôture des inscriptions : dimanche 13 avril 2025**

Cependant il sera possible de s'inscrire le jour même dans la mesure où il s'agira d'œufs à couvrir ou de quelques lapereaux- Impossible pour les poussins à cause de la réglementation grippe aviaire.

ARTICLE 6 : SANITAIRE ET CONDITIONS

Les lapereaux devront :

- être âgés au minimum de 60 jours,
- être accompagnés d'une affichette précisant leur race, leur prix de vente et les nom et adresse de l'éleveur.

Les lots de poussins et les œufs devront :

- être accompagnés d'une affichette précisant leur race (photos adultes à l'appui), leur prix de vente et les nom et adresse de l'éleveur. Pour les poussins, remplir l'attestation de tenue en volière.

Les sujets adultes seront à jour de leurs vaccinations. Les attestations sont à remettre impérativement avec votre inscription (demande des services vétérinaires).

ARTICLE 7 : VENTES – ENCAISSEMENT - PAIEMENT

Chaque éleveur aura à sa disposition un facturier S.C.A qu'il remplira lui-même.

Les ventes peuvent être réalisées par un membre de la S.C.A si l'éleveur n'est pas disponible.

L'encaissement se fera par la S.C.A au fur et à mesure des ventes et avant l'enlèvement des achats.

Sitôt le délogement, **la S.C.A réglera à chaque éleveur le montant de leur vente moins 15 %.**

Pour éviter tout litige, un contrôle des stocks entrées/sorties sera réalisé pour chaque éleveur.

ARTICLE 8 : DECES - VOLS - CASSE - ERREUR

La S.C.A. ne sera rendue responsable ni des décès, ni des vols, ni des casses, ni des erreurs ou changements, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit. **Seul le vendeur responsable de l'erreur réglera l'éventuel litige avec l'acheteur.** La S.C.A. se chargera de l'enlogement.

ARTICLE 9 : MESURE D'ORDRE

Il est interdit de toucher aux animaux exposés et de les sortir sans un commissaire. La S.C.A. se réserve le droit d'interdire la participation ou l'entrée de la bourse à toute personne ne respectant pas le règlement.

Le Commissaire Général
Jérémie Sternak

Le Commissaire Adjoint
Georges PORTE

DECLARATION D'INSCRIPTION

à adresser avant le 13 avril 2025 à

Jérémie STERNAK 15 rue de Condé 51150 TOURS SUR MARNE

Tél. 06 07 94 58 92 / MAIL jeremie.sternak.sca@gmail.com

Je soussigné :

Nom Prénom Tél. email :

Adresse complète :

.....

.....

reconnait avoir pris connaissance du règlement.

Réserve un emplacement pour la vente d'œufs (Rayer la mention inutile)

OUI	NON
-----	-----

Réserve nombre de vitrine(s) =

Pour exposer : Nombre approximatif de :

- Poussins :..... Races et variétés prévues :.....
- Canetons :..... Races et variétés prévues :.....
- Oisons :..... Races et variétés prévues :.....
- Lapereaux :..... Races et variétés prévues :.....
- Animaux adultes :..... Espèces, races et variétés prévues :.....

Réservation de repas le dimanche midi à 18.00 € boisson incluse (joindre le règlement par chèque)

Nombre de repas : personne(s) =X 18.00 € =

A, le

Signature

ATTENTION : la bourse aux œufs est gratuite, mais ce formulaire dûment rempli et envoyé dans les délais, est OBLIGATOIRE.